



Comité d'accréditation
en évaluation de la qualité

Attestation d'accréditation

N° AC-08-01

Sur la base de l'évaluation qu'il a effectuée conformément à un référentiel d'accréditation qui inclut notamment les critères de la norme *ISO/CEI 17065:2012* et des exigences des programmes d'accréditation demandés, le Comité d'accréditation en évaluation de la qualité (CAEQ) atteste que l'organisme de certification LETIS S.A. faisant affaire sous le nom de



LETIS

Urquiza 1285, Planta alta
(2000) Rosario, Santa Fe
Argentine

- possède la compétence pour effectuer des évaluations de conformité dans les domaines décrits dans l'annexe qui fait partie intégrante de cette attestation, dans le but d'octroyer des certifications à des entreprises individuelles
- est accrédité ou agréé officiellement par les autorités compétentes mentionnées dans l'annexe de cette attestation
- est sujet à une surveillance régulière de la part du CAEQ en tant qu'organisme de vérification de la conformité afin de s'assurer du respect des exigences d'accréditation

Fait à Montréal, Québec, Canada, le 21 décembre 2018.

Vincent Vilela
Directeur de l'accréditation

LETIS

Urquiza1285, Planta alta, (2000) Rosario, Santa Fe, Argentine

Date d'émission

21 décembre 2018

Remplace l'annexe datée du 15 septembre 2015

L'entité juridique susmentionnée est accréditée pour les activités de certification suivantes :

Bureau(x)	Normes / Réglementations	Portée sectorielle (Type de produits)	Portée géographique	Autorité(s) compétente(s)	Période de validité
Urquiza1285, Planta alta, (2000) Rosario, Santa Fe, Argentine	Cahier des charges pour l'appellation réservée « biologique », basé sur : <ul style="list-style-type: none"> Normes nationales du Canada sur les systèmes de production biologique : Principes généraux et normes de gestion CAN/CGSB 32.310, liste de substances permises CAN/CGSB 32.311. 	Produits végétaux à l'état brut Produits agricoles préparés pour l'alimentaire humaine Produits agricoles préparés pour l'alimentation animale	Québec	Conseil des appellations réservées et des termes valorisants	12 décembre 2018 – 12 décembre 2023